

LE MOT DU MAIRE :

Agnosiennes, Agnosiens,

Très tard, vu les circonstances, mais non moins sincèrement, je tiens chaleureusement à vous remercier pour les résultats des élections du 15 Mars dernier, et pour l'extrême confiance faite à l'ensemble de l'équipe municipale et à moi-même.

Je suis très fier et ému d'une telle fidélité. A la proclamation des résultats, j'ai dédié cette victoire à tous les anciens Adjointes et Conseillers Municipaux qui m'ont entouré durant ces six mandats : Robert LENDRES, Robert JAUNIN, Maïté DANOS, Marcel SPYCHIGER, Marc SPYCHIGER anciens adjoints, Jacky GOYHENEIX, Jean-Jacques BARNEIX, Raymond ETCHEGOIN, Fanfy JAMOIS, Josiane DESCOUEYTES, François ETCHEGOYHEN, Eric CANJUZAN, Jacques BILHOU, Henri LABADIOLLE, Georges BORDENAVE, Jean-Jacques PIERRINE...

Durant le confinement, le Conseil Municipal et la population de la Commune ont été informés hebdomadairement par le site d'AGNOS et par la page Facebook « Commune d'Agnos » ainsi que par les panneaux d'affichage disséminés dans le village. Grâce à la maestria de Pierre CANDALOT les réseaux sociaux Facebook, les 164 amis de la page Facebook étaient informés dans les minutes qui suivaient.

Confinement :

La Mairie d'AGNOS a été confinée les deux premières semaines avec le numéro du Maire joignable en cas de force majeure. Puis la Mairie a été ouverte tous les jours.

Les protocoles sanitaires de l'école :

Avec la kyrielle de protocoles pour l'école envoyés par l'éducation Nationale inapplicable dans sa première édition (64 pages) puis assouplie, celui de l'Association des Maires 64 et celui de la CCHB, nous n'avions que l'embarras du choix pour les appliquer en cohérence, et ce malgré les ordres, contre-ordres reçus dans la même journée du gouvernement par l'intermédiaire du Préfet.

Merci au personnel communal qui a su faire preuve de professionnalisme face à des injonctions contradictoires et désastreuses.

Merci aux enseignantes qui par internet ont « alimenté » quotidiennement nos petits élèves de travaux ! La Mairie assurait le relais en imprimant les devoirs pour les élèves en panne d'imprimante.

Masques :

La première commande de masques FFP2 dotation aux 70 soignants d'AGNOS commandée à la Communauté des Communes a été aussitôt distribuée dès le 6 Avril. La commande des pastilles d'eau de javel, du gel hydroalcoolique et des savons est arrivée un jour après. Les masques pour notre personnel communal sont arrivés le 26 Avril, il nous restait donc 15 jours pour ouvrir l'école le 11 Mai et peaufiner les derniers détails pour accueillir en toute sécurité enfants et enseignants (relation quotidienne avec la Directrice de l'Ecole). **Merci !**

Le 24 Avril nous lançons un appel aux dons de draps, housses de couette afin que nos couturières Annie, Anne-Marie, Christine, Nathalie, Mona confectionnent



Le 24 Avril nous lançons un appel aux dons de draps, housses de couette afin que **nos couturières Annie, Anne-Marie, Christine, Nathalie, Mona** confectionnent près de 1000 masques adultes et 150 masques enfants. Trois distributions ont été organisées pour les Agnosiens alors que les plus de 70 ans, personnes à risques, avaient été servies en priorité 15 jours avant.

Pendant tout le confinement Sylvie CALMEJANE, Adjointe, a téléphoné tous les trois jours aux personnes isolées, à risques, signalées en Mairie, afin d'établir un lien et demander des nouvelles de ces Agnosiens. Un plus très apprécié par l'ensemble de nos aînés !!!

Ce travail en équipe nous a permis de conforter notre solidarité entre les membres de l'équipe municipale dans une période très difficile pour « la sauvegarde » de la population, dans le respect des règles sanitaires à la Mairie, à la cantine, à la garderie et à l'école et actuellement nous étudions le protocole du 2ème déconfinement pour l'école, la cantine et la garderie. Actuellement, tous les élèves sont rentrés en toute confiance, afin de terminer cette année scolaire cahotante.

Un grand merci aux cantinières Natacha et Sylvie pour leur implication volontaire ainsi qu'à nos deux employés communaux François-Xavier et Jean-Marc pour leurs initiatives constructives. Les circonstances actuelles exceptionnelles ont exigé une mobilisation de tous ce qui s'est toujours fait à AGNOS quand les nécessités étaient criantes, que ce soit lors des inondations avant l'écrêteur de crues ou lors de dramatiques incendies.

Je vous, je nous souhaite beaucoup de courage en cette période tumultueuse qui s'atténue certes.

Allez, allez !! Projetez-nous vers un demain profondément optimiste !!

LE MAIRE : A. BERNOS

Permanences hebdomadaires des Adjointes :
Yves MOITY le Mardi de 17h00 à 18h00
Sylvie CALMEJANE le Mercredi de 17h00 à 18h00
Anne-Marie BARRÈRE le Jeudi de 17h00 à 18h00

Municipalité d'AGNOS :

Maire : André BERNOS

Adjoints : Anne-Marie BARRÈRE, Yves MOITY et Sylvie CALMEJANE.

Syndicats et Commissions :

Communauté des Communes du Haut-Béarn :

André BERNOS

Anne- Marie BARRÈRE (Suppléante)

Syndicat d'Assainissement « La Porte d'Aspe » :

Béatrice ZAGO – Yves MOITY – Anne-Marie BARRÈRE

Bernard HALTY (Suppléant)

Syndicats de l'Eau du Castet :

Béatrice ZAGO – Yves MOITY – Anne-Marie BARRÈRE

Bernard HALTY (Suppléant)

Syndicat Forestier de Labaig :

Patrick LENDRES – Maurice MARTINEZ

André ETCHEGOIN (suppléant)

Syndicat Forestier de Bugangue :

Patrick LENDRES - Maurice MARTINEZ

André ETCHEGOIN (suppléant)

Syndicat des Gaves :

André BERNOS

Anne-Marie BARRÈRE (Suppléante)

Syndicat d'Electrification :

Yves MOITY – Jean-Claude DESTRUHAUT

COMMISSIONS MUNICIPALES

Environnement Social : Sylvie CALMEJANE - Pierre CANDALOT DIT SECALOT – Latéfa ABANINI – Jean-Claude DESTRUHAUT – Romain PIERRINE – Anne-Marie LABARRÈRE – Martine SEMPIETRO – André ETCHEGOIN – Bernard HALTY.

Commission Finances : Anne-Marie BARRÈRE – Yves MOITY – Sylvie CALMEJANE – Béatrice ZAGO - Régine HANDY

Commission Ecole : Anne-Marie BARRÈRE – Pierre CANDALOT DIT SECALOT

Commission Agricole : André ETCHEGOIN – Yves MOITY - Patrick LENDRES

M. André BERNOS, Maire, est membre de droit de toutes les commissions. Lors du dernier Conseil Municipal, le Maire, opposé à tout cumul de mandats, a refusé (pour les indemnités du Maire et des Adjoints) d'être indemnisé sur la tranche supérieure des villages de 1000 à 5000 habitants. La tranche d'indemnisation de 500 à 999 habitants restera donc de nouveau appliquée. Un réajustement sera fait après la réalisation de la centrale photovoltaïque.

Commissions et Syndicats :

*La première réunion de la Commission environnement social s'est tenue déterminant les principaux axes de travail par équipes.

*Patou LENDRES a été brillamment élu Président du Syndicat Forestier de Labaig. Sa connaissance du terrain, sa relation privilégiée avec les techniciens de l'Office National des Forêts (ONF) les projets de reboisement, ont convaincu les délégués de BIDOS, GURMENÇON et AGNOS (le Syndicat forestier étant un territoire indivis entre les trois communes).

Photovoltaïque sur le toit Sud de la Salle Polyvalente :

Les travaux de renforcement de la structure en lamellé-collé de la charpente de la Salle Polyvalente ont été effectués par l'entreprise PEES. Les panneaux seront posés fin Juillet. Le Syndicat Départemental d'électrification (SDEPA) sera chargé par la Commune de gérer cette petite centrale. Une somme de 500 € annuels par contrat sera encaissée par la Commune.

Tontes du Village :

L'herbe sur les espaces verts du village pousse à une vitesse grand V. Les employés communaux ont eu à faire face à des pannes à répétition des tondeuses. Je tiens à remercier les Agnosiens qui se sont portés volontaires pour tondre, les uns les espaces verts de leur lotissement, les autres le devant de leur parcelle. Seront-ils volontaires pour réitérer leur bonne action citoyenne ?

Bruit des motos : une pollution à réduire – Incivilités inadmissibles

De nombreuses plaintes d'Agnosiens sont arrivées en Mairie afin de sensibiliser les jeunes au bruit strident que les échappements des petites motos faisaient dans le village, troublant la quiétude des Agnosiens. Un courrier nominatif a été envoyé aux parents pour que la Loi soit respectée (80 décibels). S'il n'y a pas d'évolution, plaintes seront déposées par les habitants auprès de la Gendarmerie d'OLORON.

Les dépôts sauvages de déchets verts, des dépôts d'ordures au sol au pied du container vert, le non respect des horaires pour les tondeuses, tronçonneuses : autant d'incivilités inadmissibles qui devront cesser.